



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E161691

VALABLE JUSQU'AU 14/11/2024

ÉDITÉ LE 13/07/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/01/2014

Forme juridique : SASU

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CASTRES 799873559RCS

Siret : 799 873 559 00022

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 0085066

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 146577506

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 146577506

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/07/2023

Raison sociale : G. FONTES

3 CHEMIN D'EN BARBARO
81710 SAIX

Téléphone : 05 63 37 59 44

Portable : 06 22 57 21 16

Fax :

Site Internet :

E-mail : guillaume.fontes@econergie.fr

Responsabilité légale :

FONTES GUILLAUME PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/05/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	11/10/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	23/09/2021
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	11/10/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	27/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	23/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.